



TITRE PROFESSIONNEL

# AGENT HYGIÈNE ET PROPRETÉ

TITRE DE NIVEAU 3 (ÉQUIVALENT CAP/BEP)

Cette formation est destinée aux personnes souhaitant acquérir des compétences en hygiène et propreté du métier appelé agent de nettoyage en collectivité, agent de nettoyage industriel, agent d'entretien polyvalent ou encore agent de propreté des locaux. Elle est validée par un Titre Professionnel de Niveau 3 : **code RNCP : 37872 (CAP/BEP) d'agent(e) d'hygiène et de propreté** reconnu par le ministère chargé de l'emploi.

EN PRÉSENTIEL À NANCY

## OBJECTIFS :

- ✓ Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bio-nettoyage
- ✓ Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

## PROGRAMME DE FORMATION

1. ✓ Prise en compte de la commande propreté hygiène, des protocoles, des procédures, fiches de postes, planning, plan de prévention (Repérage des activités à réaliser et des mesures de prévention à mettre en œuvre)
2. ✓ Réalisation de l'état des lieux (identification des surfaces, des revêtements, des salissures, des dégradations et des dysfonctionnements, identification des risques liés à l'activité et au lieu d'intervention, identification des contraintes d'exploitation, des contraintes liées au contexte, à la co-activité)

3. ✓ Organisation de l'activité (détermination de la chronologie des opérations, choix et préparation des produits, des matériels, des équipements, aménagement du poste de travail et remise en état du poste de travail et/ou du lieu d'intervention)
4. ✓ Mise en œuvre des opérations d'entretien courant (réalisation des opérations techniques : lavage mécanisé de remise en état, décapage, protection, injection, extraction, shampooing moquettes, nettoyage vapeur, ...)

5. ✓ Mise en œuvre des opérations de bio-nettoyage (réalisation de techniques de bio-nettoyage manuelles ou mécanisées)
6. ✓ Mise en œuvre des opérations de maintenance de premier niveau des matériels et des équipements (tri et évacuation des déchets issus de son activité, collecte et entreposage des déchets du site)
7. ✓ Mise en œuvre de services connexes (aménagement des locaux en fonction de la demande, approvisionnement en fournitures et consommables, repérage et signalement des anomalies ou détériorations, interventions mineures)

8. ✓ Mise en œuvre des mesures liées à la santé et sécurité au travail (application des mesures de prévention, signalement des situations dangereuses et/ou d'incidents)
9. ✓ Contrôle de la qualité (autocontrôle, mise en œuvre de mesures correctives, enregistrement, traçabilité)
10. ✓ Communication professionnelle hiérarchie, clients, usagers

## PRÉ-REQUIS ET PUBLIC

Maîtriser les savoirs de base : lire, écrire et compter et  
Tout public ayant un projet validé dans le domaine.

### Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## DURÉE, LIEU DE FORMATION

Formation d'un an - En présentiel à Nancy

**413 heures** - 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

7 heures par jour de formation (1 jour de formation/semaine)

## ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- Information individuelle ou collective,
- Dossier de demande de formation,
- Identification, voire évaluation des acquis,
- Entretien individuel de conseil en formation,

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution.

## CODE RNCP : 37872

## ACCÈS MODALITÉ D'ÉVALUATION

### Évaluation des acquis

- En cours de formation

### Évaluation périodes d'application pratique

- Bilan de la période en entreprise

### Certification TP, CCP

#### Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

### Évaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire.

## ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP agent de propreté et d'hygiène est un professionnel qualifié qui exerce des opérations de propreté d'hygiène des locaux et des équipements pour le compte d'entreprises de propreté, de services techniques des structures collectives publiques ou privées.

Compétences attestées :

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

## COMPÉTENCES

- Mettre en oeuvre des opérations manuelles d'entretien courant
- Mettre en oeuvre des opérations mécanisées d'entretien
- Mettre en oeuvre des opérations de gestion des déchets
- Communiquer avec des partenaires internes, des usagers, des clients

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNEL

### Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de nettoyage industriel
- Agent d'entretien polyvalent
- Agent de propreté des locaux
- Agent de propreté en grande surface,
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent de service en entreprise de propreté
- Agent des services hospitaliers

## CONTACT ORGANISME DE FORMATION

### Mohamed HEMAL

mohamed.hemaleformetik.fr - 07.85.71.87.19

## LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUE

Formation modulaire individualisée, accompagnement personnalisé

### Moyens pédagogiques :

- Kit Pédagogique
- Documents écrits
- Diaporama
- Supports "clé en main"
- Supports audio et visuels
- Outils multimédias